

Jean-Fabien FAUDEMER
Christophe DEVEDEAU-HESNARD
YohannCHANTELOUP

Experts-comptables
Commissaires aux comptes



COMPTABILITÉ FINANCE GESTION

7, rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST

Adresse postale
BP 90010 - 14651 CARPIQUET CEDEX

ASSOCIATION RBN SEP
Résidence les Lavandières
29, Rue du General Moulin
14 000 CAEN

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 decembre 2019

Téléphone (accueil) 02 31 15 35 50
Télécopie (social) 02 31 86 70 25
Télécopie (comptabilité) 02 31 15 61 59
E-mail: cfg@cfg.biz
Internet : www.cfg.biz

C F G Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen
Société de Commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Caen
SARL au capital de 200 000€
Siret 324 958 073 000 60 RCS Caen Code APE 6920 Z
TVA Intracommunautaire : FR 78324958073

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'association RBN-SEP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RBN-SEP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations significatives » concernant les incidences du Coronavirus sur l'arrêté des comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de moral et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

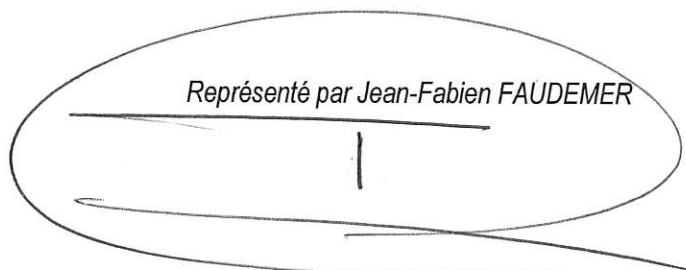
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 20 avril 2020
Le Commissaire aux comptes
CFG

Représenté par Jean-Fabien FAUDEMER



Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 189	3 189		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	30 607	30 140	467	26
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en equival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	115		115	115	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 386		1 386	1 386	
TOTAL (I)		35 297	33 329	1 968	1 527
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 020		2 020	2 000
	Autres créances	5 693		5 693	5 000
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	464 181		464 181	432 652	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	464		464	464
	TOTAL (II)	472 357		472 357	440 116
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		507 654	33 329	474 325	441 643
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				1 386	1 386
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	107 991	107 236
	Résultat de l'exercice	(8 151)	755
	Total des fonds propres	99 840	107 991
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	578	578
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	578	578
	Total des fonds associatifs	100 418	108 569
Provisions	Provisions pour risques	5 000	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	5 000	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	277 211	227 182
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	277 211	227 182
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 177	28 907
	Dettes fiscales et sociales	75 520	71 728
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 893
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		364
	Total des dettes	91 696	105 892
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	474 325	441 643
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(8 151,28)	754,56
	(1) Dont à moins d'un an	91 696	105 892
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	48 235	34 339
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	610 464	600 186
	Dons	792	90
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	268	2
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	38 128	1 373
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	697 887	635 990
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	231 245	191 498
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 735	12 011
	Rémunération du personnel	294 816	267 856
	Charges sociales	111 314	118 421
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	82	442
	Dotation aux provisions	5 000	
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	657 192	590 228
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	40 694	45 762
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 405	1 308
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	1 405	1 308
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	42 099	47 070
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	26	1
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26)	
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés	195	173
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 575	8 394
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	59 605	54 537
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	708 866	645 693
	TOTAL DES CHARGES	717 018	644 938
	EXCEDENT ou DEFICIT	(8 151)	755
	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		



ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Le bilan de l'exercice présente un total de **474 325 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 708 866 euros** et un total **charges de 717 018 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -8 151 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base,

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La méthode d'amortissement déroge aux principes comptables. Les investissements sont amortis sur l'année et non sur la durée de vie prévue.

Cette dérogation est justifiée par le mode de financement de l'association et notamment l'article 5 de l'annexe de la convention de financement CPAM du Calvados/Réseau RBN-SEP.

Engagement de retraite

L'association RBN SEP ne constate pas dans ses comptes son engagement au titre de l'indemnité de fin de carrière.

Le montant de cet engagement s'élève au 31 décembre 2019 à 60 639 €. Le calcul de la provision est réalisé selon la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte des paramètres suivants :

- Turn-over faible
- Taux d'indexation des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 0,77%
- Age de départ volontaire en retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales : 48%



Règles et Méthodes Comptables

Autres informations significatives

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et aucun avantage en nature a été versé aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés en 2019.

COVID-19

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité. Cette affirmation tient entre autres compte de l'appréciation de la direction des faits notés entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes et des conséquences attendues de l'épidémie de Covid-19.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 459				3 270	3 189
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 459				3 270	3 189
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 166				1 166	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 625		549		4 567	30 607
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 791		549		5 733	30 607
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	115					115
	Prêts et autres immobilisations financières	1 386					1 386
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 501					1 501
TOTAL		43 750		549		9 003	35 297

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 459		3 270	3 189
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 459		3 270	3 189
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 166		1 166	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	34 599	82	4 541	30 140
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 765	82	5 707	30 140	
TOTAL		42 224	82	8 977	33 329

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 386	1 386	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 020	2 020	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 693	5 693	
	Charges constatées d'avance	464	464	
TOTAL DES CREANCES		9 563	9 563	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 177	16 177		
	Personnel et comptes rattachés	30 289	30 289		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 934	35 934		
	Impôts sur les bénéfices	195	195		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 101	9 101		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		91 696	91 696		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		5 000		5 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 000		5 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			5 000		5 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		2 496
Autres créances clients		2 020
Factures a etabli	2 020	
Autres créances		476
Autres produits a recevoir	476	

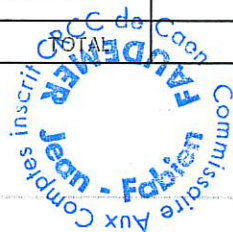


Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		65 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 177
Frs fact.non parvenues	16 177	
Dettes fiscales et sociales		49 176
Dettes prov.cong.a payer	30 289	
Ch.soc.dette cong.a payer	11 831	
Etat charges a payer	7 056	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	464	464		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	464	464		



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	0	464	-464
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	0	464	-464

Commissaire Aux Comptes
Jean - Fabien
AUDMER
de Caen

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise - Patrimoine intégré - Fonds statutaires - Subventions d'investissement non renouvelables - Apports sans droit de reprise - Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés - Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	107 236 755	755 (8 151)	755	107 991 (8 151)
Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissement sur biens renouvelables Résultats sous contrôle des tiers financeurs Droits des propriétaires (Commodat) Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	578			578
TOTAL	108 569	(7 397)	755	100 418

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés engagement sociaux et renforcement équipe coordi	146 166			146 166
Fonds dédiés "public" - conventions 2017, 2018 et 2019	59 210	1 974	49 773	107 008
Fonds dédiés "public" - Projet thérapeutique et "décalage de tré	12 491			12 491
Fonds dédiés HUMANIS - "Maintien et retour à l'emploi"	9 315	7 601		1 714
Fonds dédiés - Projet SEPIA CHU de CAEN			9 832	9 832
TOTAL	227 182	9 575	59 605	277 211

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Fonds dédiés / dons				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				